

## Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction du Patrimoine Culturel

**Monsieur Thierry WAUTERS**

**Directeur**

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 21/03/2025

N/Réf. : SBK20073\_739\_PREA

Gest. : AH

V/Réf. : 2264-0050/03/2024-416PU

Corr DPC: E. de Sart / A. C. Noël

NOVA : /

SCHAERBEEK. Rue du Progrès, 80 - Gare du Nord (arch. P. et Saintenoy - Hendrickx-Van Den Bosh - 1938-1956)

(= entame de la procédure d'inscription sur liste de sauvegarde Inventaire)

**DEMANDE D'AVIS PRÉALABLE:** Redévelopper la façade ouest restituer un auvent

### Avis de principe de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 06/03/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 12/03/2025, concernant la demande sous rubrique.

#### CONTEXTE PATRIMONIAL ET DEMANDE



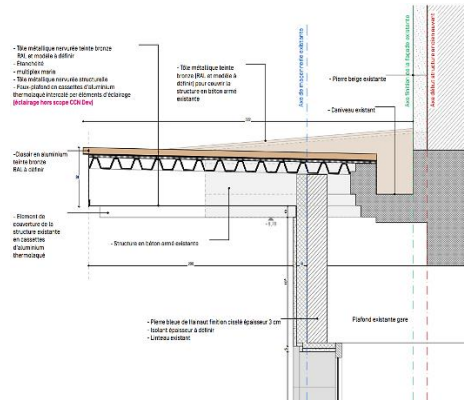
État ancien de la façade principale (© Delcampe.net), façade du CCN 1974-2024 et travaux de démolition du CCN (photos extraites de la demande)

La demande concerne la façade principale, ouest de la gare Bruxelles-Nord. L'arrêté du 22/06/2023 entame la procédure d'inscription sur la liste de sauvegarde<sup>1</sup>, en raison de leur intérêt historique, artistique et esthétique des parties suivantes : la tour de l'horloge, les toitures et façades, à l'exception des zones en façade ouest aux niveaux 00 et +01 jusqu'à hauteur de l'auvent historique, la salle des pas perdus, les salles de l'ancien musée, ainsi que les quais et leurs aménagements. L'ensemble de la gare est depuis 2024 inscrit à l'Inventaire légal<sup>2</sup>.

Appartenant au projet de la jonction Nord-Midi entamé dans les années 1930, la gare a été réalisée entre 1938 et 1956 selon les plans des architectes Paul et Jacques Saintenoy et Jean Hendrickx-Van den Bosch. Sa façade principale donnait à l'origine sur une large esplanade, occupée à partir de 1974 par le Centre de Communication Nord (CCN). Le CCN est aujourd'hui en cours de démolition selon le permis du 09/05/2022 délivré en vue de « proposer un nouvel aménagement sur la nouvelle esplanade » (15/PFD/1754360 – sans avis CRMS). Les travaux s'inscrivent dans le projet immobilier « NOR.Brussels ».

<sup>1</sup> Avis favorable émis par la CRMS en séance du 01/02/2023 sur la demande de classement de la gare [https://crms.brussels/sites/default/files/avis/703/SBK20073\\_703\\_PROT\\_Noordstation.pdf](https://crms.brussels/sites/default/files/avis/703/SBK20073_703_PROT_Noordstation.pdf).

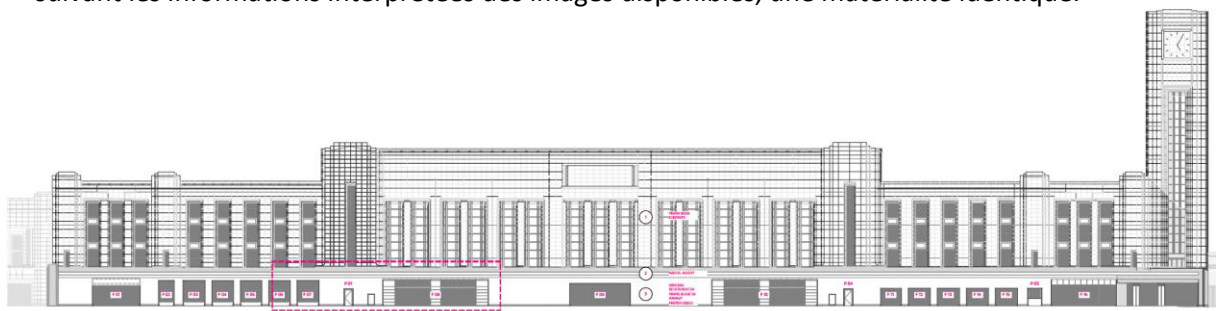
<sup>2</sup> [Gare du Nord – Inventaire du patrimoine architectural](#).



Infographie et coupe de la situation projetée extraites de la demande

La demande concerne l'avant-projet pour la restitution de la façade ouest et la réalisation d'un auvent au niveau rez-de-gare. Cette façade extérieure à l'origine, a été dédoublée par une paroi de briques recouverte de marbre blanc selon un tracé rectiligne pour devenir une façade intérieure au moment de l'implantation du CCN. Les distances entre l'ancienne façade et les parois ajoutées varient entre 20 et 120 cm. La démolition du CCN rendra à la façade rez-de-gare ouest son statut de façade extérieure. L'avant-projet prévoit les interventions suivantes :

- remise en état de la façade du rez-de-gare selon le tracé rectiligne existant,
- remplacement du parement de marbre par de la pierre bleue (3 cm d'épaisseur, ciselée) et amélioration des performances thermiques,
- maintien des accès existants, appartenant à la dernière campagne de rénovation de la gare, moyennant d'éventuelles adaptations en raison de leur nouvelle exposition au climat extérieur,
- pose d'un auvent de 2m de profondeur, ancré aux structures en béton armé qui subsistent de l'auvent originel. La nouvelle structure est prévue en métal nervuré de couleur cuivre-dorée avec éclairage intégré. Une telle structure serait répétée au sein des nouveaux immeubles situés en vis-à-vis avec, suivant les informations interprétées des images disponibles, une matérialité identique.



Plan d'élévation de la situation projetée, extrait de la demande

## AVIS

La Gare du Nord, de style moderniste classicisant, forme un exemple représentatif de l'architecture ferroviaire belge d'après-guerre. Ses volumes robustes, sa composition et le choix des matériaux lui confèrent un caractère monumental. Malgré les profondes mutations de son environnement, elle demeure un repère structurant et emblématique du quartier. Aujourd'hui, la démolition du CCN et les évolutions urbanistiques de ses abords offrent une belle opportunité pour requalifier la gare et lui rendre son statut de 'landmark'.

Dans ce cadre, la CRMS encourage et se réjouit du projet de revalorisation de la façade principale. Elle estime toutefois que les propositions actuelles devraient être améliorées, voire revues pour certaines, afin de réellement rencontrer l'objectif de mise en valeur de l'intérêt patrimonial et architectural de la gare. Elle demande de poursuivre les recherches tant sur l'expression de la nouvelle façade que sur l'étendue et la matérialité du futur auvent.

### La façade ouest

Avant tout, il convient prioritairement de poursuivre les recherches sur les éléments en place, notamment par la réalisation de sondages ou démontages supplémentaires de la « paroi CCN ». Le but est de documenter l'étendue et l'état de conservation des parties qui subsistent de la façade originelle et de son parement. Ces recherches permettront d'évaluer la faisabilité d'un retour à l'alignement historique et de la possibilité de récupérer l'ancienne façade, en tout ou en partie. Les sondages réalisés à ce jour fournissent insuffisamment d'informations et ne permettent pas d'évaluer cet aspect en toute connaissance de cause.

Dans tous les cas, et si la restitution intégrale à l'alignement n'est pas possible, il conviendra au minimum de retrouver pour la façade du rez-de-gare une meilleure connexion entre le rez et les parties supérieures conformément à la composition historique. Ceci n'exclut pas de conserver les accès à la gare, dont l'organisation a évolué au fil du temps.

En effet, originellement, le rythme et les saillies de la façade ouest se poursuivaient au niveau du rez-de-gare, revêtu de pierre bleue et surplombé d'un auvent. À l'inverse, le projet actuel conserve un tracé linéaire et uniforme du rez-de-gare existant en rupture avec les registres supérieurs. Cette proposition ne met pas en valeur la façade protégée.

### L'auvent



L'auvent originel formait une composante architecturale déterminante de la gare. Construit en béton et dalles de verre, il épousait l'angle avec la façade sud et marquait la zone d'entrée, grâce à son horizontalité, son porte-à-faux important et à son effet d'ombre (l'auvent ancien présentait une saillie de 4 m alors que le projet actuel n'en propose une que de 2m).

La CRMS est favorable au rétablissement d'un auvent, à condition cependant de renouer davantage avec ses caractéristiques initiales, ce qui n'est pas incompatible avec une formule contemporaine. A ce stade, la proposition n'est pas assez aboutie, ni sur le plan de la lisibilité/présence de l'auvent, ni en termes de fonctionnalité (emprise de protection). La Commission demande d'améliorer le projet en se rapprochant davantage des dimensions, des proportions et du développement renseignés par les documents d'archives.

© Delcampe.net

Le revêtement de tôle métallique paraît peu adapté à la robustesse et à la matérialité des façades et devra être réévalué. Un point essentiel du projet consiste à retrouver la continuité de l'auvent sur la façade sud au pied de la tour de l'horloge. Actuellement, celle-ci est équipée d'un auvent de facture récente et de moindre qualité (relève-t-il d'une situation de droit ?). La CRMS demande de supprimer ce dispositif dans le cadre de cette campagne de travaux et de le remplacer par un auvent réalisé dans la continuité de la façade ouest, conformément au concept d'origine.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUFENNE  
Secrétaire

  
B. MORITZ  
Vice-Président

c.c. à : [edesart@urban.brussels](mailto:edesart@urban.brussels) ; [acnoel@urban.brussels](mailto:acnoel@urban.brussels) ; [jvandersmissen@urban.brussels](mailto:jvandersmissen@urban.brussels) ; [restauration@urban.brussels](mailto:restauration@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ;